

AFFICHAGE DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
ARTICLE L 2121-10 Du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira en Mairie, le :

LUNDI 15 AVRIL 2024 à 18 heures

ORDRE DU JOUR

N° ordre	Délibération	Objet
		Approbation du procès-verbal du 04 mars 2024
1	2024.04.01	Finances -BUDGET MANDIR - Budget Primitif 2024
2	2024.04.02	Finances -BUDGET CAMPING - Budget Primitif 2024
3	2024.04.03	Finances -BUDGET ASSAINISSEMENT - Budget Primitif 2024
4	2024.04.04	Subventions aux associations
5	2024.04.05	Finances - BUDGET COMMUNE - Vote des Taux
6	2024.04.06	Finances -BUDGET COMMUNE - Budget Primitif 2024
7	2024.04.07	SOMEA - Adhésion 2024
8	2024.04.08	ANEL - Adhésion 2024
9	2024.04.09	FONDATION du PATRIMOINE : Adhésion 2024
10	2024.04.10	SMUR EU -Contributions 2024
11	2024.04.11	Collège Joliot Curie de Mers les Bains : Demandes de subventions sur voyages scolaires
12	2024.04.12	PERSONNEL COMMUNAL : création de poste
13	2024.04.13	Zone d'Accélération des Energies Renouvelables Bilan de Concertation et ARRET du Zonage
14	2024.04.14	ESPACE PREVERT/CINEMA : demandes de subventions
15	2024.04.15	Chambre Régionale des Comptes : Rapport thématique ; Adaptation au changement climatique et l'action publique en Hauts de France
		Questions et informations diverses

Fait à AULT, le 02 avril 2024

Le Maire,
Marcel LE MOUËNE

